



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 23
Voix favorables : 23
Voix défavorables :

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 26 juin 2018**

**Délibération
n° CA 2018 - 116**

relative au financement du dispositif d'accompagnement des projets pédagogiques innovants des IUT de la Région Occitanie

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L.712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Le conseil d'administration approuve le projet présenté par l'IUT de Rodez au Conseil Régional, pour financement éventuel, dans le cadre du dispositif d'accompagnement des projets pédagogiques innovants des IUT de la Région Occitanie.

La Présidente du conseil d'administration,

Corinne MASCALA

